



---

# communiqué

---

Date **Le 5 août 1993**

N° 151

Pour publication

## VOCATION INTERNATIONALE POUR LES FORÊTS MODÈLES DU CANADA : ACCORD AVEC LE MEXIQUE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, et la ministre désignée aux Ressources naturelles, M<sup>me</sup> Barbara Sparrow, ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord avec le gouvernement du Mexique en vue de la création de deux forêts modèles. Les endroits choisis au Mexique sont situés dans une région forestière tempérée de l'État de Chihuahua et dans une région forestière tropicale de l'État de Campeche.

Cette initiative conjointe du Canada et du Mexique constitue la première phase du Programme international des forêts modèles, annoncé lors du Sommet de la Terre de juin 1992, à Rio de Janeiro, et doté d'un budget de 10 millions de dollars.

«Le Canada est enchanté d'avoir le Mexique comme premier partenaire international dans le cadre de ce programme, a déclaré M. Beatty. L'annonce que nous faisons aujourd'hui montre que nos engagements au Sommet de la Terre en vue de promouvoir la coopération internationale dans ce volet crucial du développement durable sont toujours d'actualité.»

«Cette initiative internationale témoigne du leadership du Canada dans les efforts déployés par la communauté internationale pour définir et appliquer des normes concernant l'aménagement forestier durable, a pour sa part déclaré M<sup>me</sup> Sparrow. Seuls la coopération et le partage des compétences, dans le cadre d'initiatives comme celle des forêts modèles, nous permettront de préserver les forêts du monde pour les générations à venir.»

Le Programme international des forêts modèles, lancé sous les auspices du Programme des partenariats internationaux du Plan vert, sera appliqué dans trois pays comme première étape de la création d'un réseau mondial de forêts modèles. Dans le cas du Mexique, le Canada versera 3 millions de dollars pour l'aménagement de deux forêts modèles, le gouvernement du Mexique y allant d'une contribution équivalente.

Le Programme international des forêts modèles est à l'image du programme dont le Canada s'est lui-même doté pour créer 10 forêts modèles sur l'ensemble de son territoire. Les principales régions forestières du Canada sont représentées dans ce réseau qui couvre plus de 6 millions d'hectares.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874

ou avec :

M. David Brand  
Ressources naturelles Canada  
(819) 997-1107

## Document d'information

### PROGRAMME DES FORÊTS MODÈLES

L'ex-premier ministre Brian Mulroney a annoncé le lancement du Programme international des forêts modèles lors du Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio de Janeiro en juin 1992. La première phase du programme consiste en l'aménagement de «forêts modèles» dans trois pays, d'après le Programme des forêts modèles dont le Canada s'est lui-même doté et qui est en cours d'application.

On entend par forêt modèle une forêt opérationnelle, gérée selon des principes environnementaux valables par un partenariat composé du gouvernement, de l'industrie, d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que de groupes autochtones et communautaires. La forêt peut être utilisée à de nombreuses fins, y compris la production de bois, la conservation de la flore et de la faune et l'écotourisme. En établissant un équilibre entre ces diverses activités, c'est-à-dire en satisfaisant à la fois les besoins économiques et les besoins environnementaux, les forêts modèles sont un exemple d'aménagement forestier durable.

Le Programme international des forêts modèles va dans le sens des grands objectifs de la politique étrangère du Canada. Il donne suite à certains engagements pris à Rio dans le cadre de l'Agenda 21, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de nouvelles ressources financières et la promotion des transferts de technologie. Le Programme vise également à abolir un obstacle majeur qui bloque l'adoption d'une convention mondiale sur les forêts, à savoir l'absence d'une définition claire du concept d'aménagement forestier durable. Le Programme ne favorise aucune définition en particulier; il propose plutôt des critères comme les multiples valeurs de la forêt (c'est-à-dire les intérêts de l'industrie, des ONG ainsi que des groupes autochtones et communautaires) et met en lumière la nécessité de trouver des solutions locales.

Le Programme international des forêts modèles a pour objectif d'amener les nations à mieux comprendre, ensemble, le concept d'aménagement forestier durable, grâce à une coopération internationale concernant aussi bien l'exécution de projets à l'échelle opérationnelle que le maintien d'un réseau interactif entre tous les participants.

#### PROCESSUS DE SÉLECTION DES SITES DES FORÊTS MODÈLES DU MEXIQUE

Le gouvernement du Mexique a répondu favorablement à l'offre que lui avait faite le Canada de participer au Programme des forêts modèles. L'offre avait été transmise, lors d'une première séance d'information tenue à la mi-janvier, au professeur Carlos Hank

Gonzalez, ministre mexicain de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, par M. David Winfield, ambassadeur du Canada auprès du Mexique.

Le gouvernement du Mexique, après avoir demandé à huit régions du pays de manifester leur intérêt, a reçu six propositions, venues des États de Chihuahua, Jalisco, Durango et Michoacán, dans la zone tempérée, et des États de Campeche et de Oaxaca, dans la zone tropicale. Un comité mis sur pied par le gouvernement mexicain a examiné les diverses propositions en vue de déterminer celles qui correspondaient le mieux à l'offre du Canada. Le comité, dirigé par le sous-ministre des Forêts et de la Faune sauvage, M. Manuel Mondragón, était composé de cadres supérieurs du gouvernement et des universités.

S'il a été conçu par le gouvernement du Mexique, le processus d'examen n'en suivait pas moins de très près celui adopté par le Canada. Dans un premier temps, chaque proposition a été analysée sous l'angle de son applicabilité aux critères du Programme. Les propositions qui répondaient aux critères de base étaient ensuite notées selon plusieurs facteurs, dont la structure de gestion, les activités, les transferts de technologie, les communications et la capacité d'emprunt. Le comité s'est par la suite réuni, a pris une décision par consensus puis a présenté ses recommandations au professeur Gonzalez.

#### RÉSEAU CANADIEN DES FORÊTS MODÈLES

La mise sur pied d'un réseau de forêts modèles au Canada est au coeur du programme Partenaires en vue du développement durable des forêts, qui est le principal volet forestier du Plan vert, c'est-à-dire le plan d'action environnementale exhaustif adopté par le gouvernement fédéral.

Le Programme des forêts modèles a pour objectif l'établissement d'un réseau à grande échelle comprenant les principales régions forestières du Canada. Le réseau représente différentes valeurs dont, la faune, la biodiversité, les bassins hydrographiques et les pêches, sans oublier le traditionnel approvisionnement en fibres. Il servira à démontrer, à l'échelle opérationnelle, comment gérer les écosystèmes forestiers dans le contexte du développement durable.